Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 23 Chaouel 1443
24 Mai 2022

N° 60

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1244**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1248**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1251**
Homologation de résolutions **1253**
Convocation..... **1253**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1253**
Avis aux créanciers..... **1253**
Convocations
Sociétés anonymes **1255**
Divers
Avis au public..... **1263**
Rectificatifs **1264**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES, SA

Siège social : GP 1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0601553Z

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 5/3/2013 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 12/4/2013 sous le n°13700682, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 5/10/2021 sous le n°202197751, il a été décidé de créer un établissement secondaire sis à Sbikha, gouvernorat de Kairouan.

2022R01249SANB2

Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES, SA

Siège social : GP 1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0601553Z

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 10/02/2015 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 17/3/2015 sous le n°15802820, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 10/12/2021 sous le n°2021116166, il a été décidé d'attester que la société est propriétaire d'un établissement secondaire sis à Oued ZARGUA gouvernorat de Béja.

2022R01250SANB2

Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES, SA

Siège social : GP 1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0601553Z

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 24/3/2022 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 9/5/2022 sous le n°22701457, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 11/5/2022 sous le n°202233952, il a été décidé d'attester la propriété des deux établissements secondaires sis aux adresses suivantes :

- Route Khenis Km 25 Zone Industrielle, gouvernorat Monastir.

- Route Tunis Km 13 Sakiet Ezzit, gouvernorat Sfax.

2022R01251SANB2

Renouvellement des mandats des Administrateurs

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société Tunisienne de Fertilisation et d'Irrigation «TUNIFERT»

Société anonyme

Au capital de 750.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009

EL Ouardia Tunis

MF : 0491307/X

En vertu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mars 2022 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel 45 Av. de la Gare - Tunis le 12 Avril 2022 sous le n°22700520, Quittance n°M022653, il a été décidé :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs : Messieurs Nejib Doghri, Mohamed Hédi Doghri, Mourad Doghri et la société SEPCM pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société «ALPHA AUDIT» représentée par M. Mohamed Jaraya pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 21 Avril 2022 sous le n°202229498.

2022R01255SANB2

Renouvellement des mandats du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

Société Tunisienne de Fertilisation et d'Irrigation «TUNIFERT»

Société anonyme

Au capital de 750.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis

MF : 0491307/X

En vertu du Conseil d'Administration du 17 Mars 2022 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel, 45 Av. de la Gare - Tunis le 5 Mai 2022 sous le n°22700656, Quittance n°M026593, il a été décidé de renouveler le mandat de M. Mohamed Hedi Doghri en qualité de Président du Conseil d'Administration et Mme Imen Amri Ben Jemiaa en qualité de Directeur Général pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 11 Mai 2022 sous le n°202233770.

2022R01256SANB2

Nomination d'Administrateurs

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H.Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/AIM 000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2022, enregistré à la recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 10 Mai 2022, sous le n°22802018 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 12 mai 2022 sous le n°202234313, l'Assemblée Générale Ordinaire a ratifiée la cooptation de Madame Emna Allani en qualité d'administrateur, pour un mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023, et a décidé de nommer la

société PGI Holding en qualité d'Administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

2022R01262SANB2

Société «BRIQUETERIE LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC

Société anonyme

Au capital de 15 130 500,000 DT

Siège social : Zone Industrielle - 5080 Teboulba

Identifiant Unique au niveau du Registre National des Entreprises : 0318028Y

N° d'affiliation à la CNSS : 145320-14

Suivant réunion du conseil d'administration en date du 9 mars 2022, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 9 mars 2022 (N° d'enregistrement 22800565, quittance M012751), il a été décidé :

- La nomination provisoire d'un nouveau membre du conseil d'administration en la personne de M. Oussama Lahmar ;

- L'annulation du poste du directeur général adjoint en la personne de M. Hatem Lahmar;

- Arrêt des états financiers et du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires pour approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Suivant l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires en date du 11 mai 2022, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 11 mai 2022 (N° d'enregistrement 22801042, quittance M023337), il a été décidé :

- L'approbation des états financiers des exercices 2021;

- L'affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et du directeur général;

- Quitus au commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 ;

- Approbation de la nomination faite par le conseil d'administration d'un nouveau membre du conseil d'administration en la personne de M. Oussama Lahmar,

- Nomination de la société Audit & Management Consulting Company en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022, 2023 et 2024. Son mandat expirera avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires statuant sur l'exercice 2024.

Une copie de chacun des procès-verbaux a été déposée au centre national du registre des entreprises - Monastir en date du 17 mai 2022 sous le numéro 202235588. Une annonce au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises a été faite en date du 17 mai 2022 (bulletin n°98, Annonce n°202235588).

2022S00601SANB2

GS1 Tunisia

Société anonyme

Au capital 1000.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0032995E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 10 Mai 2022 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis en date du 13 Mai 2020 quittance n°M070500 sous le n°22703762, dont une copie a été déposée auprès du Registre national des entreprises le 18/5/2022 sous le n°202235870.

Il a été décidé :

1- Approbation du rapport d'activité de la société relatif à l'exercice 2021.

2- Approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers corrigés le 31/12/2021

4- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2022-2023-2024

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Mohamed Khaled Ben Ayed pour les exercices 2022-2023-2024.

2022401262SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital social de 1.400.000D

Siège social : 51, avenue Hédi Nouira - Ennasr II

Identifiant RNE numéro : 0012123A

En vertu des délibérations, de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6/4/2022, dont le procès-verbal a été enregistré le 6/5/2022 à la recette des finances d'El Menzah VI, sous le numéro 22702935, (quittance numéro M068539), et de la réunion du Conseil d'Administration du 6/4/2022 dont le procès-verbal a été enregistré le 4/5/2022 à la recette des finances d'El Menzah VI, sous le numéro 22702853 (quittance numéro M067236), et dont un exemplaire de chacun de ces PV, a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 10/5/2022 sous le n°202233452, il ressort entre autres les décisions suivantes :

- L'approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers pour l'exercice 2021 ;

- L'affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

- L'approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion 2021;

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021;

- Le renouvellement du mandat des administrateurs, (SIMPAR et SOGEST (1er siège)) pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2024.

- Nomination de Madame Arbia Alaya au poste d'administrateur pour une durée de trois ans (2022-2023-2024), qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2024.

- Démission d'un administrateur,

- Nomination de Madame Arbia Alaya en tant que Président du Conseil d'Administration de la SIVIA pour un mandat de trois ans (2022-2023-2024), qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2024.

2022401263SANB2

Avis de souscription

Augmentation du capital

ULYGROS

Société anonyme

Au capital de 23 000 000 DT

Siège social : croisement RN9 et RN10, Sidi Daoued, La Marsa

Identifiant Unique : 0578156B

MF : 578156 B/D/M/000

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 janvier 2022 a décidé :

1- D'augmenter le capital social de la société de 3000 000 DT pour le porter de 23 000 000 DT à 26000 000 DT à libérer entièrement à la souscription et ce par l'émission au pair de 300 000 actions nominatives nouvelles de 10 DT chacune.

2- De supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la souscription de l'intégralité des 300 000 actions émises à un seul actionnaire.

Dépôt des fonds provenant de la souscription :

Au compte indisponible ouvert chez UIB, Agence Les Berges du Lac sous le numéro : 1202900 0010800889815

Droit et délai de souscription :

Les souscriptions seront reçues au siège social de la société du 25 mai 2022 au 8 juin 2022 inclus.

Toutefois, ce délai se trouvera clos par anticipation dès que tous les droits de souscription auront été exercés.

Date et lieu de dépôt :

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 janvier 2022 a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro AC 01132022.

2022401264SANB2

Les Ciments d'Oum El Kelil

CI.O.K

MF : 0014606Z

SA, capital : 34 000 000 Dinars

Siège social : Cité Jardins - le Kef

R.C Kef : B1134871997

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 Avril 2022 enregistré à la recette des finances en date du 9 Mai 2022 (quittance n°M021180) et déposé au registre national des entreprises le 13 Mai 2022 (quittance n°202234886), les décisions suivantes ont été approuvées ;

1- L'assemblée générale ordinaire d'Oum El Kélil reporte l'examen du dossier de la cession d'un terrain de 400 mètres carrés au profit de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux afin d'approvisionner la zone de Sbiaat de la délégation de Tajerouine du gouvernorat du Kef par l'eau potable jusqu'à l'obtention du rapport de l'expertise du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières pour déterminer la valeur estimative du terrain.

2- La cession d'un terrain d'une superficie de 2200 mètres carrés soumis à la redevance foncière n°14612 Kef au profit de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux, d'une valeur de 06 dinars le mètre carré, selon l'évaluation de la direction générale d'expertise au sein du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières préparée à cet effet, en vue d'approvisionner la zone industrielle de la station de Mhamid de la délégation de Tajerouine du gouvernorat du Kef en eau potable, sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations requises auprès des autorités officielles compétentes, et le conseil d'administration de la société se voit déléguer les pouvoirs nécessaires liés à l'accomplissement des procédures nécessaires à cette affaire.

3- Délégation des pouvoirs.

2022401268SANB2

Nomination d'un Directeur Général de Bank ABC Tunisie

ARAB BANKING CORPORATION-TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de soixante huit millions de dinars tunisiens (68.000.000TND)

Siège social : Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 A.B.C BULDING

Registre national des entreprises : 0577975B

Suivant la résolution n°5/2-2022 extraite du procès-verbal du Conseil d'Administration N°2-2022 du 16 mars 2022, enregistré à la Recette des Finances du Lac, Tunis, en date du 4 mai 2022, sous le n°22703336 et quittance n°M052912, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 29 avril 2022 sous le dossier n°2022F12976653, il a été décidé d'accepter la demande de retraite de madame Chédia Soussi épouse Bichiou, Directrice Générale par Intérim de la Banque et de nommer monsieur Saber Ayadi, nouveau Directeur Général de Bank ABC Tunisie; et ce, à partir du 1er mai 2022, pour une durée de trois (03) ans expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024 renouvelable.

2022401275SANB2

Nomination d'un Nouveau Membre

et Renouvellement des Mandats des Membres du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie

ARAB BANKING CORPORATION-TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de soixante huit millions de dinars tunisiens (68.000.000TND)

Siège social : Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 A.B.C BULDING

Registre national des entreprises : 0577975B

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2022, enregistré à la Recette des Finances du Lac, Tunis, en date du 4

mai 2022, sous le n°22703334 et quittance n° M052904, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 16 Mai 2022 sous le numéro de quittance n°2022F28376031, il a été décidé de :

A. Nommer M. Fathi M. Khalifa Agob en tant que membre du Conseil d'Administration de la Banque.

B. Renouveler les mandats des Membres du Conseil d'Administration suivants :

M. Muzaffer Aksoy

M. Usama Zenaty

M. Mazen Ladki

Les Administrateurs, ainsi nommés, exerceront leurs fonctions d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie pour une durée de trois (03) ans expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024.

2022401276SANB2

Renouvellement du mandat du cabinet

Consulting Members Group «CMG»

Commissaire aux comptes

ARAB BANKING CORPORATION-TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de soixante huit millions de dinars tunisiens (68.000,000TND)

Siège social : Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 A.B.C BULDING

Registre national des entreprises : 0577975B

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2022, enregistré à la Recette des Finances du Lac, Tunis, en date du 4 mai 2022, sous le n°22703334 et quittance n° M052904, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 16 Mai 2022 sous le numéro de quittance n°2022F28376031, il a été décidé de renouveler le mandat du cabinet Consulting Members Group «CMG», représenté par Monsieur Jamil Gouider, en qualité de commissaire aux comptes de la Banque, pour une période de trois (03) années qui prendra fin à la date de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice 2024.

2022401277SANB2

STE MEDIPHARM SADEP SA

Au capital de 2 300 000 DT

Charguia 2

MF : 382523 W

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/4/2017 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana le 13/4/2017, sous le n°17702992, Quittance n°48986. Il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de 410 800 DT par incorporation du compte courant actionnaire et rémunérations dues à M.Kamel Ben YAGHLENE.

- Suppression du droit de souscription des actionnaires

- Modification de l'article 6 des statuts.

- Emission d'obligations convertibles en actions pour un montant de 125 000 DT au profit de la STB SICAR.

- Suppression du droit de souscription au profit de la STB SICAR en cas de conversion des obligations en actions.

- Une copie d'annonce a été déposée au guichet RNE en date du 21 avril 2022.

2022401284SANB2

SOCIETE GENERALE DES APPLICATIONS MECANIQUES

Société anonyme

Au capital de 2 694 250,000 Dinars

Siège social : 14 Rue 8611 Z.I Charguia Tunis

Matricule Fiscal : 014402NAM000

Identifiant Unique : 001442N

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunis le 01 octobre 2021 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 5 novembre 2021, sous le n°21509345, quittance n°M104200, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 10 mai 2022, sous le n°202233425, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 2.694 250 Dinars à 6.119 250 Dinars.

2022401288SANB2

SOCIETE TUNISIENNE SOTRADIES

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 dinars tunisiens

Siège social : 14 Rue 8611 Z.I Charguia Tunis

Matricule fiscal : 002471NBM000

Identifiant unique : 0002471N

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01 octobre 2021 et enregistré à la recette des finances la Charguia le 13 octobre 2021, sous le n°21508468, quittance n°M97767, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 10 Mai 2022, sous le n° 202233426, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 4 000 000 dinars à 7 000 000 Dinars.

2022401289SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Approbation de cession de parts sociales

SOCIETE BOUGUERNINE CHAMPINION

SARL au capital de 20 000 DT

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Route Bettan Tebourba Manouba

ID Unique : 1705338A

En vertu d'un PV d'AGE daté du 22/4/2022 et enregistré le 25/4/2022 à la recette des finances rue d'Autriche sous le n°22701777, déposé au Registre National des Entreprises le 17/5/2022 sous le numéro 202235800, il a été décidé l'approbation de l'acte de cession de parts sociales entre Mr Adel Ayari, vendeur, et Mr Mohsen Abbassi, acheteur et Mme Mounira Ghribi, acheteuse, signé les 06 et 07 avril 2022 et enregistré le 12/4/2022 à la recette des finances rue d'Autriche sous le n°22101597.

Suite à cette cession, le capital de la société devient détenu par Mr Mohsen Abbassi à raison de 90% et Mme Mounira Ghribi à raison de 10%.

2022401257SRLB2

AUTRES SOCIETES

Dissolution de la Société

Société Civile et Immobilière "EL FERDAOUS"

Société civile

Saint Jack Ben Arous

38 Rue Abou Errouh El Azadi

Capital : 150.000 DT

MF : 923455 M

RC : C 0230182005

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du 30/10/2005 enregistré à la recette des finances de la nouvelle Médina Ben Arous le 12/12/2005 enregistrement n°05103744 et Reçu n°M065288, une copie a été déposée auprès du registre national des entreprises le 18/3/2022 dossier n°202219182. Il a été décidé :

- L'approbation du compte de liquidation Distribution des biens de la siccité entre les associés

- Dissolution de la Société.

2022401265SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 8 avril 2022 et enregistré à la recette des finances de Raoeud sous le n°22201401 quittance n°M047065.

Mm Mna Ben Abed Satar Ben Boubaker Ajmi a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour activité "tout commerce" avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au 71 rue de Habib Bourguiba cité el Ghazella Ariana Nord à Mme Myriam Ben Mohamed Ben Ali Bargaouie épouse Kamel Bargaoui.

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur sise au local précédemment cité.

Cet avis est publié au journal «le Quotidien» le 19/5/2022.

2022T00541FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 17/5/2022 enregistré à la recette des finances de Kélibia le 17/5/2022 sous le numéro M033569 reçu n°22201082 Zied Touil titulaire de la CIN n°06429258 cède à Raja Belhhaj Salem domicilié à Kelibia titulaire de la CIN n°06454183, un fonds de commerce de VIE PDTS PARFUMERIE et DE BEAUTE exploité au local à rue Aboulkacem Chebbi - Kelibia.

Toutes oppositions éventuelles doivent être faites au côté du céder à son utilité Raja Belhhaj Salem au domicile élu à l'adresse du fonds de commerce indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié dans 2 journaux Echourouk et le Quotidien du 20/5/2022.

2022T00545FCCC2

Contrat de renonciation d'un fonds de commerce

Selon un contrat écrit légalisé par les deux parties le 9 Mars 2022 et enregistré à la Recette des Finances de Hammamet le 15 Mars 2022 sous le n°22201250 Reçu n°M038748 a renoncé Monsieur Faouzi Ouali réside à l'Avenue Hédi Ouali Hammamet pour Monsieur Mohamed Ali Ouali réside à la même adresse, sur tout le fonds de commerce situé à l'Avenue Hédi Ouali Hammamet qui a pour objet la vente et la réparation des machines électriques, avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les objections seront acceptées dans 20 jours depuis la publication cette déclaration au journal officiel de la République Tunisienne au siège du fonds du commerce situé à l'Avenue Hédi Ouali Hammamet.

La déclaration a été publiée au journal «Achourouk» du 23 Mars 2022.

2022R01252FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 12/05/2022, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet sous le n°22201032 du 12/5/2022 et quittance n°M030509, M. Mohamed El Bach Titulaire de la CIN n°07117096 du 16/01/2016 a vendu à Mr Hassen Aissaoui titulaire de la CIN n°07245462 du 29/4/2018 la totalité du fonds de commerce d'un Salon de Thé avec ses éléments corporels et incorporels sis au Rez-de-chaussée Résidence Diar El Médina Nouvelle Médina 3 - Ben Arous. La vente comprend les éléments matériels et moraux.

Les oppositions se font entre les mains du Vendeur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis sera publier aux journaux le Quotidien et Echourouk du jeudi 19 mai 2022.

2022R01264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 5/5/2022 quittance n°037729 Mr Mohamed Amine Briniss titulaire de la CIN n°07218145 domicilié rue Jalta n°12 Ben Arous; a vendu à Mr Hafedh Ouni titulaire de la CIN n°05157460 domicilié immeuble 30 Appt 02 cité du stade Ben Arous : la totalité des fonds de commerce exploité dans la vente fruits secs sis au 10 rue Hafouz Ben Arous identifiant Unique : 1502525/A.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de maître Ibtissem oueslati Ben Ghalia à son bureau sis à rue Bizerte n°6 Ben Arous dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 10/5/2022.

2022R01268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité de Siliana le 26/4/2022 et enregistré à la recette des finances rue Albarid - Siliana le 4/5/2022 sous le reçu n°M006723 enregistrement

n°22200948, Monsieur Mohsen Ben Amar Somrani demeurant à rue Ahmed Ibn Abi Thief n°114, Siliana, a vendu à Messieurs Anis et Hatem Ben Abda Ben Belgacem Barhoumi demeurant à Siliana, tout l'ensemble du fonds de commerce situé sur la place du marché municipal - Siliana, et enregistré au registre de commerce sous le n°0124345J, avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent s'adresser dans un délai maximum de 20 jours à partir de la date d'annonce de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne auprès de bureau de l'éditeur de contrat Maître Bouzaiene Issam situé à l'avenue 18 Janvier 1952 - Siliana.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 14 mars 2022.

2022R01269FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Dahmani le 11 mai 2022 sous le numéro 22200317 Quittance n°M08622 et contrat complémentaire enregistré à la recette des finances Dahmani le 11 mai 2022 sous le numéro 22200327 Quittance n°M08816 Mr Bassam Ben Ali Achour a vendu à Mme Maryam Bint Abdel Hafeez Al Yahyaoui le fonds de commerce exploité à vendre des articles électroniques et ménagers d'un local sis à Rue Sidi Mansour Dahmani. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 19/5/2022.

2022R01298FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 15/4/2022 enregistré à la recette des finances 3 septembre 1934 Sousse le 21/4/2022 sous le n°MO31982 Quittance 22200810.

Publié au journal Echourouk en date du 15/5/2022.

Monsieur Hmaed Ben Bachir Ellouzi a vendu à monsieur Makram Ben Mokhtar Ben Belgacem la totalité du fonds de commerce dans le local situé à rue Selman Fersi Sousse destiné au commerce (épicerie) avec tous ses éléments matériels et immatériels. Toutes oppositions seront auprès de l'acheteur dans le local dessus indiqué dans les délais de 20 jours à compter de cette annonce au JORT.

2022S00587FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité Hammam Sousse le 4 et 5/01/2016; enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira le 12/01/2016 sous le n°1446 reçu n°16200032, Mm Najet Belkeria épouse Taher Krifa CIN 02832936 a vendu à Mr Hedi Krifa CIN : 02835519 la totalité de son fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba à Kalaa Sghira avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «le Temps» paru en date du 16/01/2016, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines suivant la parution du présent extrait entre les mains de l'acheteur.

2022S00596FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 4/5/2022 sous n°22201703, quittance n°M030050, Mr Massaoud Ben Hassen Ben Ali WAJA, titulaire de la CIN n°03968421, a vendu et cédé à Mme Maroua Bent Mohamed Ben Hassine Attia, titulaire de la CIN n°06961138, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce (I. Unique : 14801770) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Rue Abdallah Al Mahdi La Médina - Mahdia. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 21 mai 2022.

2022S00598FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation rédigé le 6 mai 2022 par les deux notaires Mohamed Nader Maaloul et Trabelsi Mhamed enregistré à la RF Gremda le 10 mai 2022 n°M047296 Zehia Hajji Trabelsi titulaire de la CIN 05275419 domicile n°58 Gremda Sfax a donnée au profit de son fils Mohamed Ben Nouri Trabelsi titulaire de la CIN 11002464 son domicile à la rue de Liberté n°66 bis Gremda Sfax la totalité du fonds de commerce vente de cadeaux situé à Route de Gremda Km7 Merkez Sahnoun 3042 Sfax identifiant unique Z1390779. Les oppositions seront reçues au bureau du notaire Mohamed Nader Maaloul situé à la Route de Gremda Km 6 Résidence Lina Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est faite dans le journal «Echourouk» page 29 et le journal «Assabah» page 12 Les deux datés le 14 mai 2022.

2022X00619FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé portant signature légalisée le 28/3/2022 et enregistré à la recette des finances de Jebeniana le 13/4/2022 sous n°22200611 suivant Reçu M020584.

M. Abdessalem Ridha Demeurant à Draa Ben Ziyad El Amra Sfax CIN 05330130, a vendu au sieur M. Abdessalem Maher Demeurant à Draa Ben Ziyad El Amra Sfax CIN 08819114, la Totalité du Fonds de Commerce avec tous ses éléments matériels et moraux du local sis à la route de Mahdia Km 25 Draa ben Ziyad El Amra Sfax. Destiné comme Studio Photo.

Les constations et autres appositions sont reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse sis en dessus dans des délais à partir de la parution du présent avis au Jort.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 13/5/2022 n°6494.

2022X00625FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 9/3/2022 et le 11/4/2022,

enregistré à la recette des finances Gremda le 5/5/2022, quittance n°M046300, enregistrement n°22201205, Jihed Ben Khaireddine Bouzaghba, titulaire à la CIN 08172301, demeurant à route Soukra km 3 immeuble Hamza Sfax, a vendu à la société les abattoirs Chahia, SARL titulaire de l'identifient unique n°1490413B son siège social est à route sidi Salem km 1.5, 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce désigné à l'activité de vente des produits alimentaires et de toutes sortes de viandes et ses dérivés, frais et cuits, y compris la viande de volaille, ainsi qu'un restaurant, au local situé à rue Gaid Mhamed km 3 merkez Belghith Sfax.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat à la cour de cassation, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 13/5/2022.

2022X00629FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 23 Avril 2022, enregistré à la recette des finances de Montplaisir, quittance n° M033860 enregistrement n°2201715, Mr. Mansour Ben Abderrazek Ben Mohamed Zouari titulaire de la CIN 08049903 a vendu tout le fonds de commerce du café avec ses éléments matériels et moraux situé à la résidence BEBEL Bloc D magasin n°8 Montplaisir - Tunis et Mr. Bilel Ben Abderrazek Ben Mohamed Zouari titulaire de la CIN 08070325 ont cédé leurs parts à Mr. Ismaiil Ben Zine titulaire de la CIN Algérienne n°000136772

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 19 mai 2022.

2022401252FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 11/5/2022, enregistré à la recette des finances de Cité Ettadhamon le 16/5/2022 sous le n°22201950, quittance n°M048409, Madame Samia Raies, demeurant lot 23 El Miaad 1 Jardins d'el Menzah El Mnihla Ariana, CIN 09178008. A vendu à Madame Samia Boughanmi demeurant à Immob. C.R.A Res Yassine BL C Apt 1-2 NASR 1, CIN 08011136, la totalité du fonds de commerce destiné à usage de : vente de produits parapharmaceutiques sis à la rue de Othmen Ibn Affaine Cité rafeha 2094 El Mnihla Ariana.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Oussema Ayari l'avocat à son cabinet sis au Centre Dora bloc A bureau 5 Manar 3 et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 19/5/2022 au journal Quotidien Echourouk.

2022401259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par A.SS.P du 23/12/2020, enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 24/11/2021, sous le n° 21206873 quittance 33235, Mr Nizar Ben Fraj a cédé la totalité du fonds de commerce alimentation générale, sis à cité Chadleya Bhar Azrek la Marsa, à Mr Mohammed Zribi, commerçant demeurant à Tunis.

Les oppositions sont recevables entre les mains du séquestre du prix, au lieu du fonds de commerce à cité chadleya bhar azrek, 20 jours au plus tard à partir de la parution de la présente au JORT délai de déchéance.

Cet avis est apparu au journal la Presse de 11 mai 2022.

2022401272FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 29/6/2021, enregistré à la recette des finances Av. de France le 24/8/2021, sous le n°21202600, Quittance n°M048848, Mr. Rami Imrassi, titulaire de la CIN n°09755832, a vendu à Mme. AYA MAOUA, titulaire de la CIN n°09802523, la totalité du fonds de commerce avec tous ses composants matériels et moraux exploité pour Fast-food, sis à Av. 2 Mars 1934 Sidi Achour Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de vendeur à l'adresse suivante : Av. 2 Mars 1934 Sidi Achour Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achourouk" en date du 18-5-2022.

2022401281FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique rédigé par Maître Kamel Jebali et Maître Kamel Khedhir le 17/3/2022 et enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 17/3/2022 Monsieur Mabrouk Zeddini demeurant 17 rue 4542 Ezzouhour Tunis à fait don à Monsieur Ali Zeddini demeurant à la même adresse de tout le fonds de commerce soit un café de catégorie 1 situé à la rue 4001 n°114 cité Ezzouhour Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Ali zeddini demeurant 17 rue 4542 Ezzouhour Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au jort.

Cet avis a été publié aux journaux Essahafa et la Presse le 19/5/2022.

2022401287FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location daté du 23/3/2022 enregistré à la recette des finances Le Kef en date du 9/5/2022 sous le n°22300555 quittance n°M015792 Mr Habib Ben Mohamed Ben Abdallah Benhamadi a loué à la Société Service Ben Hamadi sis à l'avenue Maghreb Arabe Le Kef 7121 M.F n°1769899/F tout le fonds de

commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné exploitation et services électroniques et informatiques sis à l'avenue de l'Union Maghrébin Le Kef Ouest 7121 Le Kef pendant deux ans renouvelables à partir du 01/4/2022 jusqu'au 31/3/2024.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien du 19/5/2022.

2022T00542FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p signer et à la commune de Hammam Sousse le 31/9/2022 et enregistrer le 15/03/2022 à la recette des finances rue de Victor Hugo Sousse sous le n°22300806, Bassem Ben Mostapha ben Abdallah a loué à Malek Ben Khaled Ben Omar Khchine la totalité du fonds de commerce exploité comme Station lavages des voitures, immatriculé à R.N.E et matricule fiscal n°000CN974061/D et situé rue Jaloul Ben Chrifa, Khzema Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites au lieu du fonds de commerce dans les délais légal. Cet avis a été publié au journal Echourouk 13/5/2022.

2022S00590FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Kalaa Kebira Sousse le 10-5-2022 sous le numéro 22300963, quittance numéro M030569, monsieur Zaied Boumaiza titulaire de la CIN n° 08470367 et monsieur Aziz Boumaiza titulaire de la CIN n°09281292 ont loué à la société OLARMIA, immatriculé à la RNE sous le numéro 1770865L représentée par le gérant Mohamed Hassen titulaire de la CIN n°08444700 la totalité du fonds de commerce situé à Rue 1 juin Kalaa Kebira 4060 Sousse : Station-Service sous l'enseigne «OLA Energy». Cet article a été publié au journal La Presse le 21 mai 2022.

2022S00600FCCC3

Location de fonds de commerce

Avec option d'achat

Suite à un acte sous-seing privé daté du 18/4/2022 enregistré à la recette fiscale Gremda daté du 16/5/2022 quittance n°M049606 enregistrement n°22301301, Mr Wali Mhammad Wali a loué à Mr Ahmed Aydi le fonds de commerce avec option d'achat situé à la route Lafrane km 04 immeuble Alpina nommé "WOODYS" ayant pour objet crêperie - buvette - pizzeria - sandwicher. Toute opposition sera requise dans le délai de 20 jours de la date de publication dans le JORT à l'adresse du fonds susmentionné.

Cette annonce est publiée au journal "Achourouk" le 20/5/2022.

2022X00631FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Par acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis le 14/3/2022, (n° de quittance M031677 n° d'enregistrement 22301935), la Société «Groupe Philène», SARL, Identifiant Unique n°1280983P, ayant son siège social, 3, Avenue du Yen, les Jardins du Lac, Tunis - 1053, représentée par sa gérante madame Zmorda Ben Salem, il a été procédé à la location gérance libre uniquement du fonds de commerce exploité dans le duplex n°2 au rez-de-chaussée de la résidence philene situé 3, Avenue du Yen, les Jardins du Lac, Tunis - 1053, à la société «REBOOTKAMP», SARL, Identifiant Unique 1623724C, sise et exerçant son activité principale au B24 1er étage pôle technologique Raoued Tunis 2088, représentée par son gérant, Mr Lotfi Darraji.

Cette location en gérance libre a été consentie pour une durée d'une année renouvelable commençant le 01/3/2022 et finissant le 28/02/2023.

Cette annonce a été publiée aux Journaux "Le Quotidien" et "Echourouk" le 7/5/2022.

2022401261FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location en date du 31/3/2022 ; enregistré à la recette des finances Menzah 6, en date du 21 avril 2022 , quittance n°061429, enregistrement n°22302612 ; La STE BEAUTY QUEEN, SARL, 1429169K a loué à La STE Actelo, SARL, 1218914X, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels ; consistant en un local à usage de commerce sis dans la rue ARIHA n°02, Menzah 8 Ariana pour une durée d'un an renouvelable de 01/4/2022 à 31/3/2023.

Cette annonce est parue au journal Al Chourouk du 19/5/2022.

2022401278FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'Association : Le pont des arts

Siège : 15 Rue Oued Tasa la Marsa

Sujet : Culturel.

Objectifs :

- Chercher à connecter les différents arts

- Chercher à unir et entretenir les relations artistiques entre les générations

- Quête pour unifier les peintures artistiques entre les différents domaines de la musique, de la danse et du théâtre.

Membres :

Président : Mohamed Haykel Diouri

Vice Présidente : Mariem Ben Mbarek

Secrétaire général : Skander Ben Abdesllem

Trésorière : Hayet Rahbi.

2022T00530APSF1

Constitution

Syndic des copropriétaires Résidence EL AMAL

Ksar Said 2 - Bardo

Suivant procès-verbal daté du 6/6/2021 enregistré à la recette des finances de Ksar Said le 18/5/2022 sous le n°22701639 quittance

n°M034432, et sur l'arrêté de la municipalité de Bardo le 17/8/2021 sous le n°3057 il a été constitué le Syndic des copropriétaires

Nom : Syndic des copropriétaires Résidence El Amal

Adresse : Immeuble 105 - 106 - 107 - 108 - 109 - 110 Kar Said 2 - Bardo

Président : Iskander El Hosni

Vice-Président : Abdelhamid Bouriel

Secrétaire générale : Basma Guizani

Trésorier : Iheb Trabelsi.

2022T00548APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association :

L'Association nationale de la presse écrite et électronique

Siège social :

17, rue Fatma Fehraia, Mutuelle ville, 1082, Tunis

Objectifs de l'association :

- Renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre les employés du secteur de la presse écrite et électronique.

- Contribuer au développement du secteur de la presse écrite et électronique.

- Travailler à entourer financièrement et moralement les employés du secteur de la presse écrite et électronique.

- La Coordination avec les autorités concernées et la coopération avec des associations et des organisations similaires au sein de notre pays et à l'étranger.

Les fondateurs :

- Présidente : Hamza Wafa

- Vice-présidente : Rkaia Rim

- Secrétaire général : Trabelsi Slah Eddin

- Secrétaire Général Adjoint : Souissi Saleh

- Trésorier : Abidi Ammar

- Trésorier Adjoint : Zwagha Anis.

2022R01248APSF1

Constitution d'un groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Date de déclaration : 6/11/2017 sous le numéro 183.

Siège social : Banouria secteur Lagsab délégation de Gaafour.

Périmètre d'intervention : Banouria secteur Lagsab délégation de Gaafour gouvernorat de Siliana.

Le nom du président : Nafouti Ezzedine titulaire de la CIN n°04494990 délivrée à Tunis le 13/2/2020.

Objet du GDAP :

1- La protection des ressources naturelles, la rationalisation de leur utilisation et leur sauvegarde.

2- L'équipement du périmètre d'intervention en équipement et infrastructures de base agricoles et rurales.

3- La participation à l'encadrement des adhérents et leur orientation vers les techniques agricoles les plus fiables pour augmenter la productivité de leurs exploitations agricoles et vers le développement des systèmes de parcours et des techniques d'élevage.

4- L'aide des organismes concernés à l'apurement des situations agraires.

5- L'établissement des relations de coopération et d'échange des expériences dans le domaine de l'agriculture avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers.

2022R01258APSF1

Constitution d'un syndic

«Syndic résidence FLOWERS JARDIN D'EL MENZAH II»

En vertu de l'assemblée générale constitutive du syndic des propriétaires de la résidence FLOWERS Jardin d'El Menzah II en date du 19/3/2022 enregistré à la recette des finances de cité Ettadhamen le 29/3/2022 sous le n°122701321, quittance n°M031687, il a été élu le syndic des propriétaires comme suit :

- Monsieur Jlassi Mokhtar : Président

- Monsieur Trabelssi Sofien : Trésorier

- Membres :

- Mr Rahmeni Mounir

- Mr Eljridi Mohamed el Hechmi

- Mr Jebri Anwer.

2022R01259APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des jeunes autistes

Adresse : Décanat de Tarhouna, délégation de Mornag, gouvernorat de Ben Arous

Objet : social.

Ses objectifs :

- Contribuer aux efforts de l'Etat dans la prise en charge des enfants autistes et leur intégration dans la vie publique

- Contribuer à l'effort national de prévention de l'autisme chez les enfants

- Etablir des liens avec des associations et des organisations similaires dans les objectifs.

Membres :

Président de l'Association : Amin El Arabi elAyari

Trésorière : Linda Al Arabi

Ramzi Al-Busalmi : Membre

Zohra Mejri : Membre

Khawla Al Hajj : Membre.

2022R01266APSF1

Constitution d'un syndicat de copropriétaires

«COMITE DE GESTION DE LA RESIDENCE LE PRINTEMPS»

Adresse : Résidence Le Printemps Avenue Mohamed Salah Belhadj Ariana 2080

Par ASSP daté du 13/11/1990 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 5/4/2022 Quittance n°047409 Enregistrement n°22701669.

Et par décision de Mme la présidente de la circonscription de l'Ariana supérieur n°45 datée du 13/02/1992.

Et par PV de l'assemblée générale daté du 29/8/2021 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 31/8/2021 Quittance n°M078210 Enregistrement n°21704367.

Il a été formé un syndicat de copropriétaires :

Dénomination : COMITE DE GESTION DE LA RESIDENCE LE PRINTEMPS Objet La gestion des parties communes de la résidence Le Printemps

Adresse : Résidence Le Printemps Avenue Mohamed Salah Belhadj Ariana 2080

Responsables :

Le Président : Me Aissaoui Abdelaziz

La Trésorière : Mme Mehrzia Rezgui.

2022401274APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du bureau du syndic

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale élective n°1890 du 19 mars 2022 et lors de la présence de Maître Amel Hbib Chrif "Huissier de justice"; son adresse "Rue Ibn Khaldoun n°237/2ème étage cité 18 janvier ETTATHAMEN / ARIANA, tel : 96.875.213. Son Matricule fiscal : PA1490992J.

Agrée par le président de la municipalité de mnihla " Mr Sadok Sâafi" le 8 avril 2022 (demande N°2492 le 29 mars 2022).

Il a été renouvelé le syndicat de copropriétaire de la résidence "Venis3" Jardin d'Elmanzeh 2 Rue de romarin MNIHLA/ ARIANA.

Le bureau syndical nommé par cette assemblée se compose de :

- Mme Kamoun Hind : Présidente

- Mme. Chaâbani Asma : Secrétaire générale

- Mme Ben Yahmed Zina : Trésorière

- Mme Hkimi Fathi : Membre.

2022R01267APSF2

Homologation de Résolution

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 7/3/2021 du Syndic de la Résidence Yasmina, sis à Rue Ahmed Bayram Cité Jardin, Sfax, enregistré à la recette des finances, Avenue Habib Bourguiba Sfax le 21/10/2021 sous le numéro 21804247.

Il a été convenu l'élection du nouveau bureau comme suit :

Président : Mr Rafik Chakroun

Secrétaire Général : Mr Hassan Abdennadher

Trésorière : Mme Rim Boudaya

2022X00630APSF2

Avis

Syndicat des Propriétaires de Résidence Essaraya I à Borj Louzir

Vu le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du syndicat des propriétaires de la résidence Essaraya I, tenue le 19 Janvier 2022 et enregistré à la recette financière le 25 Mars 2022 sous le numéro 22700944, quittance numéro M026721 et la décision municipale de Soukra, numéro 935 du 14 Mars 2022, a été élu le Syndicat des propriétaires de la Résidence Essaraya I à Borj Louzir comme suit : Président : Mr Meddeb Hassen, Secrétaire Générale : Mr Mlika Raafet, Trésorier : Mr Zaibi Houssem et Membre : Mr Gari Lotfi.

2022401267APSF2

Convocation

Convocation

Suite à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2022 du Syndicat de Copropriété de la Résidence Montazah La Marsa Aïn Zaghouan Nord Le Kram élu par l'AGO du 5/9/2021 (PV enregistré à la Recette du Kram le 1/11/2021 quittance 87702 enregistrement 21706644) où le quorum n'a pas été atteint, une deuxième AGE est convoquée pour le dimanche 5 juin 1922 à dix heures à la Résidence pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Election du Syndic

- Révision des cotisations.

- Questions diverses.

2022401280APSF3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques

L'Adjudication aura lieu le lundi 20 juin 2022 à partir de 9 heures à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Poursuivant : Société STIB élisant domicile en l'étude de Maître Djiridi Aicha avocate 14 rue Docteur Mourou Sousse M.F 756310L

Partie saisie : Fethi Ben Mohamed Ben Elmethneni Ben Ammar Demeurant à Bouhlel Ali Eljem Mahdia CIN n°03998322.

Avocat poursuivant : Maître Djiridi Aicha 14 rue docteur Mourou Sousse.

Immeuble objet de vente : T F n°8053 Mahdia, sis à la rue Taher Sfar Mahdia terrain nu à usage habitation superficie 257 m².

Mise à prix : 308.400 ,000 Dinars plus frais arrêtés par le tribunal

Les visites du bien à vendre se font chaque jour.

Ne peut participé que celui qui a consigné le 1/3 de la mise à prix ou avec chèque certifié.

2022S00589VEPA1

Avis aux créanciers

Ordonnance d'ouverture d'une procédure de distribution des deniers

En vertu d'une ordonnance rendue le 7/5/2022 par le juge de distribution des deniers prés du tribunal de grande instance de Sousse 2 dans le cadre de la demande de distribution déposée au profit de Halima Hichri - Hejer Mhathbi - Rabeb Mathlouthi - Leila Ayari - Souad Hsin - Nejiba Mhethbi - Malika Thibi - Henda Hamemi - Ameni Khmouma - Saidana Elmounser Sabeh Lasouad- Leila Ftiti - Intissar Mlik - Sonia Methlouthi - Zoubeida Mhethbi - Saloua Mhethbi - Aljia Troudi - Abir Ali Fatoum Saidi - Samar Salaani, ayant élu domicile à l'étude de son conseil Maître Racha Mtir, avocate au barreau de Sousse sis Mohamed Karoui immeuble el baraka Sousse 4000. Il était ordonne l'ouverture de la procédure de distribution des deniers produit de prix de l'adjudication du bien meuble dont est propriétaire la société tessile groupe en la personne de son représentant légale, et qui s'élève à soixante dix huit mille dinars (78.000.000 dinars). Tous créanciers qui entendent participer à la distribution des deniers, doit dans le trente jours de la publication au

journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommande, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous le constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2022S00591VEPA2

Prorogation du délai de l'appel d'offres Pour la cession à un tiers de la société Hôtel EL-KSAR

Route touristique Khezama Sousse

IU : 0010589Z

CNSS : 030591-36

Suivant jugement préparatoire rendu en date du 16/5/2022 sous n°201, la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse a ordonné la prorogation du délai de l'appel d'offres pour la cession entière à un tiers de la société Hôtel ELKSAR comme suit :

Le dernier délai pour le dépôt des offres par rapide poste est fixé au 10/6/2022.

L'ouverture des plis est fixée à l'audience du 13/6/2022.

L'Hôtel EL KSAR, est composé de 455 chambres (900 lits) avec des espaces communs vastes et divers points d'attractions dont un centre Thalasso édifiés sur un terrain de 11 hectares environ. Cet établissement est situé en bord de mer.

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offres pourra visiter la société Hôtel ELKSAR après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars non remboursable.

Pour plus de renseignements contacter M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis - Belvédère tel : 98.328.623 Email : khelifi.lotfi@planet.tn.

2022S00592VEPA2

Ouverture de distribution de deniers

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de 1ère Instance de Sousse2

Demande de distribution N°120

Vu la demande présentée par maître Naceur Kasdallah au nom de la caisse nationale de la sécurité sociale.

Vs

La société de promotion touristique S.P.T

Vu le procès verbal d'adjudication n°3985 du 30-9-2020.

Il a été décidé l'ouverture de distribution de deniers provenant de la vente des biens meubles revenant à la société S.P.T d'un montant de 20.500.000.

Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2022S00593VEPA2

Ouverture de distribution de deniers

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de 1ère Instance de Sousse2

Demande de distribution N°121

En vertu de la décision émanant de Mme Asma Hichri juge - commissaire auprès de tribunal de première instance de Sousse 2 en date du 11/5/2022, il a été décidé l'ouverture des deniers provenant de la vente des biens meubles revenant à la société Kapco d'un montant du 9.000.000D.

En application de l'article 468 du code de procédure civile et commerciale : "dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents".

2022S00594VEPA2

Ordonnance d'ouverture d'une procédure de distribution des deniers

En vertu d'une ordonnance rendu le 22/4/2022 par le juge de distribution des deniers prés du tribunal de grande instance de Sousse dans le cadre de la demande de distribution déposée au profit de Abdelfatteh Mansour, ayant élu domicile à l'étude de son conseil Maître Racha Mtir, avocate au barreau de Sousse, sis à Mohamed Karoui immeuble el baraka Sousse 4000. Il a été ordonné l'ouverture de la procédure de distribution des deniers produit de prix de l'adjudication du bien meuble dont est propriétaire la société TERENCE WPC en la personne de son représentant légal, et qui s'élève à (11.532.552 dinars).

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers, doit dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, a peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous le constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2022S00597VEPA2

Avis aux créanciers

"STEELCASE" S.A

Société en liquidation

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Adresse (Bureau du liquidateur) : 07 rue de Sfax, Menzah 5

Identifiant unique : 0741412P

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/5/2016

enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac - Tunis le 16/6/2016 sous le n°16506481, quittance n°M069691, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance auprès de l'APII de Tunis le 5/10/2016, sous le n°201645001, et en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/6/2019, enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac - Tunis le 24/7/2019 sous le n°19705318, quittance n°M078239, déposé au BORNE le 18/9/2019 sous le n°201940258, il a été décidé respectivement la dissolution anticipée de la société et le changement du liquidateur M. Mohamed Markad par M Walid Yaiche.

Les créanciers de la société Steelcase SA sont invités à présenter les documents justifiant leurs créances au liquidateur M. Walid Yaiche au 07 rue de Sfax Menzah 5 Ariana (tél : 71.231.345) dans un délai maximum de 30 jours à compter de la parution du présent avis au JORT.

2022401273VEPA2

Distribution de fonds entre les associés de la société civile

et Clôture du dossier de mandat judicaire

Par ordonnance sur requête datée du 27/4/2022, le juge commissaire Wiem Ouni au niveau du Tribunal de Première Instance de Tunis 1 a décidé la clôture du dossier n°55/2018.

Les fonds vont être distribués, selon la même ordonnance sur requête du juge commissaire, aux associés de la société civile : Samir Ben Mouldi Ben Amara TRIAA titulaire de la CIN n°05545238 et Néjib Ben Abderrahmen Ben Belgacem Jouini titulaire de la CIN n°02243716.

Le mandataire de justice Sihem Eleuch informe que toute contestation doit être présentée à son bureau sis à l'Avenue Hédi Nouira Ennasr 2 immeuble Primavera II Mezzanine bur MB2 Ariana, tél : 50506075, Fax : 70850079.

2022401285VEPA2

Nomination d'un tuteur

Cabinet Maître Badreddine Rebii

Avocat près la cour de cassation

55 Av de Paris - Tunis 1000

Tel : 71252184/rebii53@gmail.com

M F : 091646 NAP 000

Par jugement rendu par Le Tribunal de Première Instance de Nabeul n°229 du 22 mars 2022 Mme Ouassila Khélifi veuve Othmane Khélifi est nommée tutrice de son fils Gazi Khélifi. Ce jugement a acquis l'autorité de la chose jugée par attestation de non appel datée du 18 mai 2022.

2022401286VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2021

SOCIETE GENERALE DU CUIR "SOGECUIR"

Société anonyme

Au capital de 71.240 Dinars

Siège social : 124, Rue Radhia Haddad - Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Générale du Cuir «SOGECUIR» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le Samedi 25 Juin 2022 à 10H au siège de la société sis au 124, Rue Radhia Haddad à Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

2) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

3) Discussion et approbation du rapport du Conseil d'Administration du Bilan et des Comptes de résultats relatifs au même exercice.

4) Affectation des résultats relatifs au même exercice.

5) Quitus aux Administrateurs.

6) Désignation ou renouvellement du mandat de deux membres du Conseil d'Administration.

7) Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2022T00540SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE/TUNISIE

«SCET-TUNISIE»

S.A. au capital de 11.000.000 D

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 Tunis Belvédère

IU : 0001296M

M.F : 0001296M

CNSS : 43622-69

Messieurs les actionnaires de la société SCET -TUNISIE sont convoqués le jeudi 16 juin 2022 au siège social sis au 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis Belvédère :

1. En Assemblée Générale Ordinaire à 11 H en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

2. En assemblée générale extraordinaire à 11 H 30, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de la société.

2022T00543SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE GESTION DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER

ET DE PARTICIPATIONS (SOGEDIP)

Société anonyme

Au capital de 5.400.000 DT

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 Tunis Belvédère

I.U : 1279257 Y

M.F : 1279257YAM000

Messieurs les actionnaires de la société SOGEDIP sont convoqués le Jeudi 16 Juin 2022 à 12H, au siège social sis au 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis Belvédère, en Assemblée Générale Ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2022T00544SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société de Promotion Touristique Mohamed V «SPT Med V» - S.A

Capital social : 31 400.000 DT

RNE : 0982975L

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 18 mai 2022 convoque les actionnaires de la société SPT Med V à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 21 Juin 2022 à 11 heures au Novotel, Tunis - Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021

2. Lecture et examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021

4. Approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021

7. Allocation des jetons de présence

8. Nomination de commissaires aux comptes

9. Pouvoirs.

2022T00546SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel "MEDAI"

SA au capital de 1.000.000 DT

Siège social : c/o BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

I.U : 1114727 X

Messieurs les Actionnaires de la Société La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel "MEDAI" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le lundi 20 juin 2022 à 11H30, à son siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

4. Ratification et approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2021 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

7. Ratification de la cooptation des administrateurs ;

8. Nomination des membres du conseil d'administration pour le mandat 2022-2023-2024 ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2022T00547SANB3

Convocation

SOCIETE ESMERALDA IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars

Siège social : Colisée Soula Bloc C, 2ème étage, 2092 El Manar II

Identifiant unique : 0957277W

Messieurs les actionnaires de la Société ESMERALDA IMMOBILIERE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 juin 2022 à dix heures (10h) du matin au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017

- Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2022R01257SANB3

Convocation

SOTULIN SA

Siège social : 12 Avenue Les Iles de Rhodes Résidence ZARRAD Bureau A31 Lac 2 Tunis 1053

Au capital de 930.000 dinars

MF : 1058353 TAM000

RC : B2447412008

CNSS : 285301-30

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTULIN SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui aura lieu le 21 Juin 2022, à 10h du matin au siège social sise à 12 Avenue les Iles de Rhodes Résidence Zarrad Lac 2 Tunis 1053 et ceux à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers sur l'exercice 2021.

4- Quitus aux membres du Conseil et commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Fixation de jetons de présence sur l'exercice 2021.

2022R01260SANB3

Convocation

FUTURE CPC SA

Siège social : 12 Avenue Les Iles de Rhodes Résidence ZARRAD Bureau A31 Lac 2 Tunis 1053

Au capital de 6500.000 dinars

MF : 1725800MAM000

RC : B01184162021

CNSS : 601651-63

Messieurs les Actionnaires de la Société FUTURE CPC SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui aura lieu le 21 Juin 2022, à 10h du matin au siège social sise à 12 Avenue les Iles de Rhodes Résidence Zarrad Lac 2 Tunis 1053 et ceux à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers sur l'exercice 2021.

4- Quitus aux membres du Conseil et commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Fixation de jetons de présence sur l'exercice 2021.

2022R01261SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ERRAHMA S.A

Capital social : 7 298.400 Dinars

Siège social : 50, Avenue l'Ere Nouvelle - Ennasr II, 2037 Ariana

IU : 0884195R

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société ERRAHMA, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) qui se réunira le samedi 18 Juin 2022 à 9h à l'hôtel «TUNIS Grand Hôtel» El Menzah 7 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 et affectation du résultat;

4. Allocation aux membres du Conseil d'Administration d'une somme fixe à titre de jetons de présence;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Nomination du commissaire aux comptes,

7. Questions diverses.

Les documents préparatoires à l'assemblée sont disponibles, sur simple demande des actionnaires, au siège social de la Société.

2022R01263SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEE BITUME

(BITUMED S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Zone Pétrolière de Radés, BP N° 91- 2040 Radés

Matricule Fiscal : 048125 V A M 000

Messieurs les actionnaires de la Société BITUMED S.A sont convoqués en distanciel par vidéo conférence le 17 Juin 2022 à 9H30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2021

5) Fixation des jetons de présence aux administrateurs

6) Cooptation de deux Administrateurs

7) Nomination des administrateurs du Conseil d'Administration pour le mandat des trois exercices 2022-2023 et 2024.

8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de trois années 2022-2023 et 2024.

9) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2022R01265SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 Juin 2022

GENIE DU COMPOSITE ETUDE ET REALISATION «GCER»

Société anonyme

Au capital de 9 600 000 Dinars

Siège social : Route de Thrayet, Ksibet - Sousse

RC N° : B126722001

M.F : 761 543 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Génie du Composite Etude et Réalisation sont convoqués à l'assemblée générale Ordinaire, le vendredi 24 juin 2022 à 10H30mn au siège social de la société sise à la route de Thrayet, Ksibet Sousse en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2021 et établissement du rapport du conseil d'administration sur sa gestion au cours de cet exercice.

- Renouvellement des mandats des administrateurs.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la société

- Questions diverses.

2022S00595SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Tunisienne de Transit d'Agences et de Transports

(STTAT)

S.A. au capital de 2.600.000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Chaker Imm. Ennour Esc B 1er étage 3000 Sfax

Immatriculée au registre national des entreprises

Sous l'identifiant unique N° : 0004217J

Nous avons l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires au capital

de la Société Tunisienne de Transit d'Agences et de Transports (STTAT) sus identifiée à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Mardi 21 Juin 2022 à 10h du matin au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion se rapportant à l'exercice 2021 ;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2021;

3) Approbation du rapport dé gestion se rapportant à l'exercice 2021;

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2021;

5) Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6) Distribution de bénéfices à partir des résultats reportés;

7) Quitus aux membres du Conseil d'administration, au Président Directeur Général et au Directeur Général Adjoint;

8) Approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

9) Allocation de jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021;

10) Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration;

11) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

12) Questions diverses;

13) Pouvoirs pour formalités légales.

2022X00623SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Relative à l'exercice 2021 et à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Qui se tiendront le mardi 14 juin 2022

Polyclinique El Bassatine

SA au capital de 4.834.000 dinars

Siège social : Cité Jardins II - 3002 Sfax

RNE : Identifiant unique n° : 017861 B

Matricule fiscal : 011861B/A/M/000

Les actionnaires de la Société Anonyme Polyclinique El Bassatine sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, le mardi 14 juin 2022 à 12 heures 30 minutes à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

3) Approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du conseil d'administration et le Directeur Général.

7) Approbation des conventions réglementées conclues entre les membres du conseil et la société régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8) Approbation de la qualification des opérations libres et leur approbation.

9) Approbation de la rupture du contrat de location avec le Centre d'Imagerie Médicale et l'octroi d'une indemnisation à titre de dommages et intérêts transactionnels au profit du Centre d'Imagerie Médicale en commun accord entre les deux parties.

10) Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

11) Questions diverses.

12) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société : le rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'exercice 2021, les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2021, l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle, le rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers, le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées prévues par l'article 200 du CSC, le rapport social du commissaire aux comptes relatif à l'opération de contracter un crédit bancaire à long terme et la liste des actionnaires.

De même, le conseil d'administration convoque les actionnaires de la Société Anonyme Polyclinique El Bassatine à l'assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société, le mardi 14 juin 2022 à 13 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital en numéraire par la création de 12.085 actions nouvelles au prix d'émission de 250 dinars par action pour un montant d'augmentation en numéraire à la valeur nominale de 1.208.500 dinars et une prime d'émission de 1.812.750 dinars avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels.

2) Fixation de la prime d'émission des nouvelles actions émises dans le cadre de l'augmentation du capital social en numéraire.

3) Augmentation du capital social en numéraire par la création de 12.085 actions nouvelles au prix d'émission de 250 dinars par action pour un montant d'augmentation en numéraire à la valeur nominale de 1.208.500 dinars et une prime d'émission de 1.812.750 dinars avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels soit une action nouvelle pour quatre actions anciennes, la libération des nouvelles actions souscrites et de la prime d'émission en numéraire.

4) Fixation de la durée de souscription et des modalités de l'augmentation du capital avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels soit une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

5) Modification de l'article 6 des statuts suite à l'augmentation du capital social.

6) Pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation du capital, constater la réalisation définitive de l'augmentation

du capital social et modifier l'article 6 des statuts suite à la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

7) Questions diverses.

8) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires, au siège social : le rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'augmentation du capital en numéraire avec respect du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaires actuels, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister aux deux assemblées sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2022X00624SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE DES ARTICLES METALLIQUES "SIAM"

SA, au capital de 3 200 000 Dinars

Route de Gabès km 3 Sfax

IU : 0004092P

Messieurs les actionnaires de la Société SIAM sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le mardi 21 juin 2022 à partir de 11 h au siège social de la Société situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats de l'exercice 2021,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2022X00626SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAMIPLAST

SA, au capital de 750 000 Dinars

Cité Ennasr Sidi Bouzid

IU : 0007761S

Messieurs les actionnaires de la Société LAMIPLAST sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire prévue pour le mardi 21 juin 2022 à 11 h 30 au siège social de la Société SIAM situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats de l'exercice 2021,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- L'approbation de la liste actualisée des actionnaires,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de la Société : sont appelés de nous fournir obligatoirement le jour de l'assemblée une photocopie de leur carte d'identité officielle (carte d'identité nationale / extrait du registre national des entreprises / passeport) afin de préparer la liste actualisée des actionnaires exigée par la loi.

2022X00627SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE DE DETERGENTS DE TUNISIE "SODET"

SA, au capital de 10 000 000 Dinars

Route de Gabès km 5.5 Sfax

IU : 0620741H

Messieurs les actionnaires de la Société de Détergents de Tunisie «SODET» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le lundi 27 juin 2022 à partir de 9 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

- Approbation des comptes de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats de l'exercice 2021,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Fixation du jeton de présence,

- L'approbation de la liste actualisée, des actionnaires,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de la Société sont appelés de nous fournir obligatoirement le jour de l'assemblée une photocopie de leur carte d'identité officielle (carte d'identité nationale / extrait du registre national des entreprises / passeport) afin de préparer la liste actualisée des actionnaires exigée par la loi.

Le conseil d'administration de la société informe les actionnaires que tous les documents, nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société, seront mis à leurs dispositions au siège de la société quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée.

2022X00628SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Industrielle de Grillage «SIG»

SA au capital de 3 201 000 Dinars

Route de Gabès km 2 - 3618 Sfax

M.F : 0004085Q/A/M/000

CNSS : 32603-11

RC : B1112471997

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle de Grillage sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 juin 2022 à 17h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2021

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs au même exercice

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

- Examen et Approbation des états financiers de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Lecture et approbation des conventions réglementées telles que prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs

- Nomination du mandat des membres du Conseil d'Administration

- Questions Diverses.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif durant la période légale.

2022X00633SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MAGASIN GENERAL - S.A

Au capital de 11.481.256 DT

IU au RNE : 0033128 W

N° CNSS : 035698-02

Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 - Tunis

Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2022 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale ordinaire, le mardi 14 juin 2022 à 10 heures au siège de la société sis au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis 1001 et ce à distance en visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2021 ;

5. Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2021 ;

6. Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2021 ;

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2021 ;

9. Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2021 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2021 ;

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021 ;

12. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société ;

13. Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions ;

14. Renouvellement du mandat d'administrateurs ;

15. Approbation de désignation de deux administrateurs indépendants ;

16. Approbation de la nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires ;

17. Renouvellement et désignation de commissaire aux comptes;

18. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) selon le formulaire unique mis à leurs dispositions via courrier électronique et sur les sites du marché financier et la bourse des valeurs mobilières avec cette convocation ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante :

AG@smg.com.tn avec l'inclusion des données suivantes : Nom et prénom ou Raison sociale + CIN ou identifiant unique + Nombre d'actions + Dénomination de l'intermédiaire en bourse au plus tard le 6/6/2022; Le bureau de l'assemblée vérifie les informations et envoie aux actionnaires une invitation à la vidéoconférence afin de pouvoir participer à l'assemblée en temps réel.

Les actionnaires ayant envoyé leurs adresses emails pourront :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.

- Consulter les documents de l'assemblée qui leurs seront envoyés via leurs adresses emails.

Les actionnaires sont appelés à envoyer leurs questions sur l'adresse email suivante AG@smg.com.tn jusqu'à la date du 8/6/2022.

Le bureau de l'assemblée répond aux questions reçues jusqu'au 10/6/2022.

Une fois rempli et signé (signature légalisée). Le formulaire unique de vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception à son siège mentionné ci haut ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante : AG@smg.com.tn.

La date limite de réception du Formulaire de vote dument rempli et signé est le 13/6/2021.

2022401255SANB3

Société Tunisienne de l'Industrie Laitière «STIL»

(En cours de liquidation)

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20-6-2022

Société anonyme

Capital : 17 000.000 dinars

Siège : Siège de la BNA rue de la Syrie - Tunis

Matricule fiscal : 2428K/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 35699-3

Messieurs les actionnaires de la STIL en cours de liquidation sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 20-6-2022 à 10h au siège du liquidateur, la BNA rue de la Syrie Tunis salle n°514, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur relatif aux travaux d'avancement des opérations de liquidation de la STIL pour l'année 2021

- Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31.12.2021

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'année 2021

- Quitus au liquidateur.

- Prolongation du mandat du liquidateur.

- Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes.

2022401256SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

Société anonyme

Au capital de 5.500.000 dinars

MU. N° 0002058 D

Siège social : 14 Rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMP AR" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 21 juin 2022 à 15 heures "à la Maison de l'Entreprise, Avenue Principale 1053 - Les Berges du Lac - Tunis" pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la société, sur l'activité du groupe SIMPAR et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2021.

2- Lecture es rapports des commissaires aux comptes sur es états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 et quitus aux membres du conseil d'administration.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

5- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2021.

6- Renouvellement du mandat de trois Administrateurs.

7- Ratification de la cooptation d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration

8- Nomination d'un commissaire aux comptes.

9- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 relative à l'achat d'une partie des actions composant le capital social de la société.

2022401260SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE MEDIA INVEST

S.A au capital de 1 053 100 Dinars

Siège social : 05, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société Media Invest, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 14 juin 2022 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard de l'approbation des états financiers des exercices 2016 et 2017 ;

- Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2016 et 2017 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2016 et 2017 ;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2016 et 2017 ;

- Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs;

- Nomination/renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2018, 2019 et 2020 ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022401269SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE MEDIA INVEST

S.A au capital de 1 053 100 Dinars

Siège social : 05, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société Media Invest, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 15 juin 2022 à 11 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard de l'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018 ;

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022401270SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Institut de Formation de la Bourse de Tunis

SA au capital de : 300 000 Dinars

Siège social : 19 Bis Rue Kamel Atatürk - 1001 Tunis

Matricule Fiscal : 514122Q/A/M/000

Registre de commerce : B125662000

Les actionnaires de la société Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu au siège de la Bourse de Tunis, 34 avenue de la Bourse - Les Berges du Lac 2 - Tunis, le Mercredi 15 Juin 2022 à 9h30, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion au titre de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes à l'exercice 2021,

- Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2021

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs

- Pouvoir pour accomplissement des formalités.

2022401279SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MITIGAN CREDIT & INSURANCE BUREAU

Société anonyme

Au capital 8.775.000 TND

Siège social : Résidence des Ambassadeurs, Bloc 4.1.2, Immeuble A, Rue de la Feuille d'Erable, Les Jardins du Lac II,

1053, Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : 1431482M

CNSS : 574826-04

Le Conseil d'Administration de la société MITIGAN "CIB" réuni le 27 septembre 2021 a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 27 juin 2022 à 15 heures au n°10 Bis - Rue Mahmoud El Matri, Mutuelleville, 1002 Tunis, Tunisie 1002, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

3. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Nomination d'un Commissaire aux comptes;

6. Nomination d'un administrateur;

7. Point sur la situation de la Société ;

8. Pouvoirs à conférer aux fins des formalités.

2022401282SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MITIGAN

Société anonyme

Au capital de 3.426.000 TND

Siège social : Résidence des Ambassadeurs, Bloc 4.1.2, Immeuble A, Rue de la Feuille d'Erable, Les Jardins du Lac II, 1053, Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : 1317711P

CNSS : 574149-06

Le Conseil d'Administration de la société MITIGAN réuni le 27 septembre 2021 a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 27 juin 2022 à 13.30 heures au siège social de la société, sis à la Résidence des Ambassadeurs, Bloc 4.1.2, Immeuble A, Rue de la Feuille d'Erable, Les Jardins du Lac II, 1053 et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des états financiers de l'exercice 2020

3. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020

4. Approbation des conventions réglementées

5. Renouvellement du mandat des administrateurs

6. Pouvoirs à conférer aux fins des formalités.

2022401283SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DIDO CAPITAL PARTNERS

Société anonyme

Identifiant Unique : 1515039J

Capital social : 250 000 dinars

Siège social : Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement B5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis

Les actionnaires de DIDO sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 6 juin 2022 à 10 heures du matin à l'avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement B5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021

- Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice 2021

- Affectation du résultat de l'exercice 2021

- Questions diverses.

2022401290SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

DIDO CAPITAL PARTNERS

Société anonyme

Identifiant Unique : 1515039J

Capital social : 250 000 dinars

Siège social : Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement U5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis

Les actionnaires de DIDO sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 6 juin 2022 à 12 heures du matin à l'avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement B5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la libération de la 2ème moitié du capital social

- Constatation des cessions libres d'actions entre les actionnaires de DIDO

- Questions diverses.

2022401291SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE PARTICIPATION ET DE GESTION S.A

S.A au capital de : 200 000 dinars

Siège social : 72, Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1- 2035 Tunis - Carthage

Identifiant unique : 014372A

Messieurs les actionnaires de la STPG sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au siège social, 72, Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, le 30 Juin 2022 à neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021,

- Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021 et des conventions réglementées,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021,

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

2022401258SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un Titre de propriété

Mr Mohamed Ben Taieb Ben Ali Saidani titulaire de la CIN n°02006527 délivrée le 9/9/2021 annonce la perte de Titre de propriété n°03/18492 titre foncier n°51776 Monastir sis à Moôtmar Monastir Selon le certificat de perte numéro 91 du 11/05/2022 délivré par le centre de la garde nationale au Jardin de Menzah 2.

2022R01253DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed Yengui porte à la connaissance du public la perte de titre de son père décédé Ridha Yengui de 1/3 indivise d'un magasin sis à la rue Sidi Belhassan Médina arabe Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2022X00617DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed Yengui porte à la connaissance du public la perte de titre de son père décédé Ridha Yengui d'un magasin sis à la rue Sidi Belhassan Médina Arabe Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2022X00618DIVD2

Avis

Monsieur AL Asaad Besbes déclare par la présente qu'il a perdu l'origine de propriété d'un magasin sis à la Médina Arabe cours Ahmed Bey n°52 Sfax objet d'achat du 21/4/1995 acte notarié de Taieb Abid et Tawfik Ben Ayed d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire Maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2022X00620FCCD2

Avis

Mme Fatiha Bent Mokhtar Ben Ahmed Ben Younes informe le public que son titre de propriété concernant :

1- La parcelle n°359 de la zone d'étude T8 située dans la zone dite Dhahrat Al-Lamsi Midoun.

2- La parcelle n°360 de la zone d'étude T8 d'une superficie de 513 m² située dans la zone dite Dhahrat Al-Lamsi Midoun.

3- La parcelle n°361 de la zone d'étude T8, d'une superficie de 1642 m² située dans la forêt de gargar.

4- La parcelle n°362 de la zone d'étude T8 d'une superficie de 3144 m² située dans la zone dite Dhahrat Al-Lamsi Midoun. Toutes ses propriétés objet d'un contrat d'achat daté le 27/11/2013 enregistré à l'autorité financière de Djerba le 10/12/2013, n°M070363 dressé par les deux notaires Mounira Daghfes et Tijeni Mizdari est perdu et qu'elle désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir notaire à Sfax au cours de 30 jours de cette publication.

2022X00621DIVD2

Avis

Mr Ali Ben Bechir Ben Mohamed Mayiz informe le public que son titre de propriété concernant le reste de sa parcelle située à la route de Gremda km 9 Sfax, d'une superficie d'environ 650 m² est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 30 jours de cette publication.

2022X00622DIVD2

Avis

Mme Rebai Rania en qualité de propriétaire déclare par le présent la perte de son titre et origine de propriété et celui de son frère Riadh s'agissant de la donation qui date du 13/12/2015 enregistré le 4/02/2016 n°M006696 par les notaires Kannou Wajdi et Maamri Thameur concernant un étage de superficie de 120 m² comportant 03 pièces et 01 salon et 03 balcons sise à forêt de Sfax rte eddeyer km 04 et elle prétend avoir un deuxième titre tenant place de l'original.

Toute opposition doit parvenir chez Maître Kannou Wajdi Imm Borj bloc B 4ème étage n°2 Sfax dans un délai de 30 jours de la date de la publication.

Toute opposition, après ce délai est irrecevable.

2022X00632DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Je suis Amor Ben Hédi Bejaoui, C.I.N n°01367974 datée du 6/12/2004, déclare la perte du titre de propriété n°728/07 objet du titre foncier n°20416 Bizerte, et de la déclaration de perte émise par le chef de poste de police de Bizerte ville en date du 28/4/2022 sous le n°462.

Le journal Echourouk a publié cette annonce le 14/5/2022.

2022401251DIVD2

Rectificatifs

Avis rectificatif

L'avis paru au journal officiel des annonces légales, réglementaires et judiciaires n°43 du 12 avril 2022, page 870 relatif au contrat de vente du fonds de commerce sis avenue Habib Bourguiba, Teboulba, conclu entre Najoua Bouzid et la société Graiet de distribution (Sodig) a été entaché d'une erreur matérielle quant à la date de publication du dit avis au journal «Echourouk». L'avis de vente a été publié au journal «Echourouk» le 6 avril 2022 et non le 5 avril 2022.

2022S00588RECZ9